

Le Défi givordin



9 Rue Victor Hugo 69700 GIVORS <http://www.givors.info> - defigivordin@gmail.com - N°15 oct. 2014



Fabienne Rolland, Michelle Palandre, Alain Pelosato
La friterie chez "Max" lire page 3

EDITO

Le Défi Givordin est de retour après deux ans d'absence (élections municipales obligent). Nos élus Michelle PALANDRE et Alain PELOSATO toujours présents, défendent avec ardeur tous les Givordins et Givordines aussi bien lors des conseils municipaux que sur le terrain. L'opposition continue à s'exprimer et à se battre pour "le mieux-vivre à Givors". Consultez notre site Internet ... et n'hésitez pas à nous écrire, nous sommes à votre écoute.

La présidente
Fabienne Rolland

Directeur de publication
Alain Pelosato
N°0 ISSN 1772-7561

A Givors, une taxe foncièrement élevée

Dans le *Vivre à Givors* de déc. 2013 (N°153 p13) un article sur les impôts essaye de nous faire croire que Givors se classe bien dans ce domaine.

Dans cette étude le ratio retenu était l'impôt moyen, c'est à dire le total de l'impôt divisé par le nombre de foyer fiscaux.

Il est alors intéressant de comparer cet impôt moyen (taxe foncière) par rapport au revenu moyen des foyers fiscaux.

Le tableau ci dessous vous donne le pourcentage de la taxe foncière par rapport aux revenus par foyer. (Source Nosimpots.fr année 2012)

En clair à Givors 4.34% des revenus passent dans la taxe foncière, soit 2.30% de pouvoir d'achat en moins qu'à Mornant.

C'est plus de 4 millions d'euros d'effort en trop pour les Givordins.

Comme au pays d'Hollande, à Givors on n'aime pas les « riches ».

Les « riches » ? Ces foyers qui gagnent environ 3000 euros par mois et qui veulent simplement être propriétaires.

Vincent Guérin

VILLE	TAXE FONCIERE PAR FOYER FISCAL	REVENU FISCAL MOYEN	% TAXE /REVENU FISCAL	NBRE FOYERS FISCAUX
FEYZIN	1347	23741	5,67	4812
VAULX-en-VELIN	858	16181	5,30	21955
VENISSIEUX	767	17625	4,35	31132
GIVORS	759	17502	4,34	10455
CHASSE/RHONE	959	22272	4,31	2765
PIERRE BENITE	848	20691	4,10	5334
GRIGNY	875	21585	4,05	4863
VIENNE	844	22258	3,79	17511
MIONS	968	29239	3,31	5920
LYON	763	28159	2,71	283075
LOIRE/RHONE	696	26846	2,59	1268
OULLINS	577	23278	2,48	15279
ECULLY	970	43701	2,22	8554
MORNANT	633	31523	2,01	2813
TERNAY	586	32188	1,82	2677
CHARLY	656	43965	1,49	2142
ECHALAS	357	29239	1,22	758

L'aire des gens du voyage coûte 734 000 euros de trop !

A Givors, ville pauvre avec un pouvoir d'achat très bas, on ne fait pas dans la dentelle. Cette aire sera un camping 5 étoiles ! Nous connaissons les gens du voyage, ils sont bien équipés, et ce qu'ils demandent, c'est seulement d'avoir une place et pas autant de luxe. Quand il y a déjà une aire de stationnement (Bans), **que le maire a laissé passer 200 000€** de subvention du FEDER, et peut-être **154 000€ de l'Etat**, qu'il prévoit un bloc sanitaire **de 80 000€** en plus de ce que prévoit la réglementation, qu'il choisit un terrain qui rend obligatoire un mur anti-bruit de **300 000€**, donc qu'il aurait pu pour ce projet économiser **734 000€** au moins - sans compter les équipements un peu trop sophistiqués - le maire peut-il encore se vanter d'être à l'écoute des Givordins en difficulté et des contribuables qui n'en peuvent plus d'être écrasés par les taxes locales ???

Michelle Palandre



Et voici l' "entrée" de l'aire
d' "accueil" des gens du voyage !

Nouvelles brèves

4 délibérations du conseil municipal du 3 octobre 2011 annulées par le tribunal administratif (TA) en juin suite aux requêtes des élus du Défi givordin : 2 délibérations sur **la cession gratuite à l'hôpital de biens communaux valant 7,2 millions d'euros** (Michelle Palandre) - **gestion de la zone de VMC, pôle automobile et vente d'un terrain rue Ligonnet à la société Malura** (Jean-Marc Bouffard). 12 délibérations, en tout, ont déjà été annulées plus ou moins directement, dont 8 pour abus de confiance par le TA sur demande des élus du Défi givordin.

Le maire a été condamné à verser 250 euros de dommages et intérêts à JM Bouffard, pour non exécution d'un jugement du TA annulant la garantie d'emprunt de Givors développement pour le tri postal.

Faillite de la Maison du fleuve Rhône ! L'achat de la propriété et la rénovation de la maison ont pourtant coûté 6 millions d'euros !

67 emplois à plein temps embauchés par la Mairie en 2013 juste avant les élections municipales ! La part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement à Givors est de 66,33 % alors qu'elle est de 53 % en moyenne dans les autres communes de même importance, à service rendu égal.

Le maire a approuvé la construction de 33 logements sociaux aux Plaines dont 10 réservés uniquement aux immigrés. Il avait dissimulé ce dernier point au conseil municipal !

Passi en perte de vitesse aux municipales : il a fait 58 % en 2001, 52 % en 2008 et 43 % en 2014 ! **79 % des Givordins n'ont pas voté pour lui en 2014...**

Alain Pelosato

La baraque à frites est partie !

Les élus de la majorité aiment bien rappeler le côté populaire de Givors. Et pourtant ils n'ont rien fait pour maintenir l'activité de la baraque à Frites « Chez Max » qui a dû partir dans une ville voisine (de droite pour la petite histoire), faute d'emplacement.

Pourtant plus populaire qu'une baraque à frites tu meurs.

Ni la commune, ni Givors développement n'ont été capables d'aider les propriétaires à trouver un terrain pour y installer la célèbre baraque du film de Dany Boon « Bienvenue chez les Ch'tis » qu'ils avaient achetée en 2012 pour venir à Givors. Hormis le seul fait que cette baraque était celle des « Ch'tis », film qui a tout de même fait des milliers d'entrées au cinéma et aurait pu être un plus pour la réputation de Givors, ce commerce, ouvert 7 jours sur 7 et qui sert entre 120 et 150 repas par jour, venait de créer un emploi et s'apprêtait à prendre un apprenti. Les frites y sont délicieuses, l'ambiance très sympathique et la petite entreprise ne connaissait pas la crise. Et bien bravo à Mr Passi, un commerçant de plus qui claque sa porte à Givors, et c'était pourtant pas bien difficile de leur donner un coup de pouce. Mais Bon vent à la Friterie de Max. Nous savons qu'il réussit à conserver ses clients et qu'il en retrouvera d'autres... mais pas à Givors !

Michelle Palandre



Feu d'artifice 2014 de Givors ou comment berner des centaines d'innocents !!

Inadmissible voire même outrageant !

Comment peut-on annuler une manifestation nationale telle que le feu d'artifice du 14 juillet, sans même se soucier une seconde de sa population ! Mr Passi n'a vraiment aucune considération pour les Givordins qui souhaitent passer une agréable soirée comme les Grignerots ou les Loirards ! Malheureusement eux n'ont pas eu la même chance !! Eh oui, le feu d'artifice a été annulé ! Mais pourquoi ?? Aujourd'hui encore ils sont peu nombreux qui ont compris cette décision intempestive !

Il n'était pourtant pas si compliqué de se concerter, par un simple appel téléphonique, avec les mairies avoisinantes ! Peut-être n'avaient-elles pas de compte Facebook !!

Mr Passi ne fera et ne sera décidément jamais comme tout le monde ...!!! Dommage et désolant !

Véronique Brajon



Tranquillité nocturne : la garderie de nuit !

La commune a reçu de nombreuses plaintes de la part des riverains pour tapage nocturne. **En effet, celui ou celle qui voulait dormir cet été à Givors, comme tous les étés depuis quelques années dans certains quartiers, a eu son lot de désagréments : jets de pétard, jeu de ballons, squats, bruits, rodéos...**

Pour y remédier, le maire a eu une idée à dormir debout, faute de dormir vraiment. Il a mis en place une équipe de quatre personnes à qui je n'enlèverais ni la bonne volonté, ni la capacité à être généreux et humanistes, mais comme ils n'ont aucun pouvoir de sanction, je me permettrais de douter de leur efficacité dans cette action. Tous les jours, de 22H à 1H du matin, ils parcourent la ville, pour « assurer » la tranquillité nocturne

« Les riverains ne doivent pas s'énerver et faire appel à nous » Disent-ils. Mais que faire quand l'équipe est à l'autre bout de la ville et que ça fait deux heures que vous n'avez pas fermé l'œil ? Et quel numéro de téléphone appeler car ni le tract distribué par le Maire, ni l'article du journal local ne le donne.

Non franchement, cette idée est gentille, mais nous ne sommes pas dans un monde de Bisounours. Les avertissements, d'accord, mais ensuite, la sanction ! Surtout que la police dit n'avoir pas encore collaboré avec cette équipe. Alors ? Ou ils sont très forts, ou tout va à vau l'eau. J'aimerais pouvoir opter pour la première solution, mais à entendre les retours que j'ai des riverains, il y a encore beaucoup de boulot à faire !

Les jets de pétard ne peuvent être faits que par des enfants ou de jeunes ados. Soit leurs parents sont présents et savent bien que leurs enfants dérangent les autres, donc ils doivent prendre leurs responsabilités, soit ces enfants sont seuls après 22h dans les rues, et je pense que ça n'est pas une explication qu'il leur faut mais qu'on les ramène chez eux, pour leur bien, pas pour les punir. Bien sûr, je peux conce-

voir qu'on ait des envies de fêtes pendant l'été, notamment, cette année, avec la coupe du monde de foot, le ramadan et le 14 Juillet, mais 1 ou 2 jours de fêtes, OK, mais pas tout l'été ! D'ailleurs les seuls bruits de pétard que les Givordins auraient aimé entendre sont ceux du feu d'artifice... qui a été annulé par le maire !

Quant aux plus âgés, voire des adultes, ce n'est pas quatre bonshommes qui vont les impressionner.

« Ils se dispersent à notre arrivée » disent les personnes de cette équipe. Bien-sûr, mais que font-ils après leur départ, les prend on pour des angelots qui vont rentrer gentiment chez eux ? Ces personnes disent connaître les quartiers dans lesquels ils patrouillent, j'en doute. Sinon, ils ne seraient pas dupes et sauraient que ce ne sont pas les bonnes paroles qui calment le jeu.

Michelle Palandre

Après 2 mois de nuisances sonores nocturnes, la mairie a décidé de mettre en place une *brigade tranquillité*, mais comment les joindre la nuit ? Suite à un samedi des plus bruyants, j'appelle la mairie le lundi matin, je suis mise en relation avec une personne de la brigade, qui m'explique que samedi soir ils sont passés 4 fois dans le quartier, ils ont bien constaté que des jeunes discutaient et jouaient au foot. Donc leurs 4 passages n'ont servi à rien car le bruit n'a pas cessé ce soir-là.

Je demande leur numéro de portable afin de les contacter lors du prochain tapage nocturne.

Réponse : on vous déposera notre carte demain soir entre 22h et 22h30. J'attends toujours, personne n'est passé.

Encore une promesse non tenue comme d'habitude. Ce numéro mystère nous sera-t-il révélé un jour ? L'été prochain ?

Il y a quelques années sur les panneaux indiquant l'entrée de l'agglomération Givordine était inscrit : "**GIVORS heureuse de vous accueillir vous recommande prudence et silence**", oui mais ça c'était avant.....

Fabienne Rolland

